



## ■ Réunion d'échange sur le Degré Elevé de Solidarité — DES

**Vos Organisation Syndicales rencontrent actuellement la Direction pour mettre en place le DES, comme les autorise le nouveau dispositif conventionnel.**

**Le but de ces discussions est de définir les actions de solidarité, la répartition du budget sur chacune d'elles et la commission de suivi.**

**L'objectif du DES est d'apporter des solutions collectives ou individuelles qui interviennent en complément des aides attribuées par d'autres organismes prioritaires.**

Si nombre des actions choisies, nous apparaissent comme effectivement faisant acte de solidarité, telles que l'aide aux aidants, l'aide pour maladie grave, l'aide aux enfants handicapés, etc... Cependant deux points nous interpellent particulièrement:

1. Le cocon d'allaitement
2. L'installation de distributeurs et la mise à disposition en libre-service, de protections hygiéniques et tampons dans tous les sanitaires de l'entreprise.

La **CGT** considère **que ces 2 sujets sont certes très importants** et font bien partie des évolutions sociétales auxquelles toute entreprise se doit d'apporter des réponses, mais, car il y a un mais, **faut-il utiliser le budget solidarité pour cela ?**

Pour la **CGT**, ce n'est absolument pas l'objectif du budget DES, qui lui doit répondre à des besoins bien plus spécifiques.

En quoi un cocon d'allaitement est-il un geste de solidarité ? C'est une évolution toute naturelle des conditions de vie et de bien-être au travail.

En quoi la distribution de serviettes hygiéniques est-elle un geste de solidarité ? C'est là encore, une évolution toute naturelle des conditions de vie et de bien-être au travail.

De plus, pourquoi stigmatiser les femmes ? Est-ce la meilleure manière de renforcer l'égalité Femme / Homme ? Sur ce sujet, l'égalité salariale reste la priorité. **Doit-on alors utiliser le budget DES pour combler le retard salarial des femmes ?**

L'entreprise trouve toujours un budget pour améliorer nos conditions de vie et de bien-être au travail (Salle de sport, journée transport durable, etc, etc... . Nous devrions donc facilement trouver du budget pour ces 2 points.

Si la **CGT** est très favorable à la mise en place de ces 2 points et bien d'autres encore pour obtenir l'égalité Femme / Homme, la **CGT** est contre le fait de détourner le budget DES de son objectif premier pour les mettre en place.

